

Déclaration de politique Sociale du CPAS de Tubize.

Avant de pouvoir définir une stratégie et fixer des objectifs, il est bon d'établir un état des lieux et d'examiner la situation. En l'occurrence, comprendre la situation de Tubize et connaître les besoins de sa population.

Tubize vit depuis quelques années de grands changements.

Les grandes industries lourdes ont fermé (ateliers métallurgiques, soieries artificielles, tuileries, fabriques de cartons,...) et les derniers vestiges de la révolution industrielle ont quasiment disparu du paysage.

La mutation de Tubize nous oblige à repenser au fonctionnement de notre Ville.

La situation financière délicate de la Ville, sous tutelle du Centre Régional d'Aide aux Communes (CRAC) depuis 2000, complique fortement l'aboutissement de nouveaux projets et le maintien des services existants. Elaborer des budgets « vérités » équilibrés qui tiennent compte de la réalité et des besoins sans cesse croissants de la population tient du miracle. Tant pour la Ville que pour le CPAS, la situation est financièrement très compliquée.

Des possibilités d'avenir.

Pourtant des perspectives positives existent. Tubize est situé à un endroit stratégique à la frontière des provinces du Brabant flamand et du Hainaut, proche de Bruxelles. De plus, les voies de communication (autoroutes, chemins de fer, canal) sont des atouts qui permettent un essor économique et commercial intéressant.

La mutation de la Ville se traduira par des projets ambitieux, certes mais aussi par des réponses sociales concrètes.

L'adaptation des services du CPAS devra tenir compte de l'augmentation de la population, du nombre croissant des jeunes familles et d'une population vieillissante.

Premier constat : une population croissante!

Au 1er novembre 2018, Tubize comptait 26 269 habitants.

La situation stratégique de Tubize provoque depuis plusieurs dizaines d'années, une arrivée importante de nouveaux habitants.

Cette croissance démographique a des effets sur la mobilité, l'emploi et le logement notamment.

Quelques chiffres :

La situation sociale spécifique de Tubize.

La population : 20% de la population a moins de 15 ans ; 18% a plus de 65 ans.

L'emploi : 60,2 % de la population âgée entre 20-64 ans a un emploi, soit le taux le plus faible de la Province. Le taux de chômage est de 9,4%, nettement supérieur à la moyenne de la Province (7,5%).

La précarité : Le nombre de Revenus d'Intégration Sociale est passé de 211 au 31/12/2012 à 374 au 30/06/2017. Soit une augmentation de 163 RIS en 5 ans !

Le revenu moyen : Le revenu moyen par habitant est de 16 276€ net/an, soit le plus faible de la Province.

Le logement : Le prix moyen d'une habitation est de 207 564€, pour 247 564€ pour la Province mais de 160 000€ pour la Wallonie. Tubize compte 997 logements sociaux sur un total de 3 145 logements pour les sept communes de la société de logements sociaux Roman País.

Accueil de la petite enfance : Le taux de recouvrement de places d'accueil de la petite enfance est de 29% pour Tubize contre 51% pour l'ensemble du Brabant Wallon.

L'analyse des chiffres révèle les défis auxquels est confronté le CPAS de Tubize : la création de places suffisantes dédiées à la petite enfance, des services adaptés aux personnes âgées, des logements accessibles et de qualité, des aides spécifiques et quasiment individualisées pour les nombreuses personnes éloignées de l'emploi.

Nous constatons une surcharge de travail pour l'ensemble des services du CPAS.

Au niveau du Service Social Général, 346 dossiers sociaux ont été traités par mois en 2013 pour 437 en 2017. Soit une augmentation de 26% en 4 ans.

Beaucoup d'associations viennent également en aide aux personnes précarisées et il conviendra aussi d'améliorer la communication et le travail de réseau au bénéfice du citoyen.

Les grands axes à développer pour les prochaines années.

1. Créer de nouvelles places dédiées à l'accueil de la petite enfance.

Le taux de couverture est nettement insuffisant. Ce constat est fait depuis de nombreuses années. Des solutions ont été apportées avec, notamment, la création de 2 co-accueils. Divers aménagements dans les crèches permettront d'ici peu la création de 10 places supplémentaires si le projet est accepté dans le cadre du Plan cigogne 3. Le statut des accueillantes d'enfants à domicile s'améliore. Depuis cette année, deux de nos accueillantes participent au projet pilote lancé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles bénéficient d'un contrat de travail. Nous pourrions ainsi évaluer les coûts engendrés par ce changement de statut mais surtout, nous pourrions évaluer l'impact positif sur l'augmentation du nombre de places d'accueil. Les subsides de la Province et de l'ONE dans le cadre du Plan Cigogne 3 prévu en 2019, devraient permettre la création de places d'accueil supplémentaires. Un dossier pour la création d'une nouvelle crèche à Saintes a été envoyé au Bourgmestre et le CPAS attend la mise à disposition d'un terrain par la Ville. Nous veillerons à adapter le bâtiment aux critères énergétiques et écologiques en tendant vers une structure de type passif. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité pour les parents d'enfants porteurs d'un handicap léger à modéré et pour les parents porteurs eux-mêmes d'un tel handicap ou d'une mobilité réduite.

2. Augmenter la qualité des services destinés aux personnes plus âgées.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. De manière quasi générale dans nos pays industrialisés, le nombre de personnes plus âgées augmente fortement. Tubize n'échappe pas à la tendance. (source Profil Socio-démographique Belfius)

Il existe actuellement trois maisons de repos : deux structures privées et la maison de repos du CPAS « Les Bruyères sur Senne ». Notre maison de repos accueille 75 résidents. La liste d'attente est longue de 360 personnes. Néanmoins, toutes les personnes plus âgées ne désirent pas résider en maison de repos. Le CPAS restera attentif au développement de mécanismes d'entraide qui permettent aux aînés de rester à domicile.

Malgré la relative jeunesse du bâtiment, la Maison de Repos se dégrade rapidement. Cuisine accusant des manquements techniques, carrelages du Patio qui cassent, châssis qui se déboîtent... Le CPAS restera attentif à rénover le bâtiment et à améliorer le cadre de vie.

Un audit « Probis », programmé au mois d'avril 2019, devrait mettre en lumière les améliorations à apporter au niveau du fonctionnement (horaires du personnel, amélioration de la communication, efficacité). Il devrait permettre d'avoir une vue externe et d'obtenir des nouveaux moyens financiers (en termes d'obtention de subsides).

Le CAS propose une réflexion sur le développement de nouvelles infrastructures d'accueil type « résidence service » et étudiera la possibilité de construire une nouvelle maison de repos éventuellement en partenariat. Il sera tenu compte des aspects écologiques et respectueux de l'environnement ainsi que d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Le CPAS de Tubize a créé le « Pôle Personnes Agées ». Son objectif est d'aider les personnes plus âgées à s'inscrire dans une structure adaptée ou de permettre le maintien à domicile. Les missions du PPA augmentent régulièrement. De plus en plus de dossiers sont examinés et les demandes sont de plus en plus nombreuses. Des visites à domicile régulières sont effectuées par les assistants sociaux du service auprès de personnes âgées fragilisées par les maladies et la solitude. Le Plan Canicule et le Plan grands froids seront reconduits en développant divers partenariats et en communiquant de manière ciblée.

Fort de son succès, le CPAS mettra tout en œuvre pour continuer le service Taxi-stop, initié dès 2015.

3. Insérer les personnes ayant des difficultés sociales et socioprofessionnelles :

Pour les personnes éloignées d'un emploi :

Le service d'insertion socioprofessionnelle a été réorganisé et renforcé. L'objectif était de mettre en action un nombre important de bénéficiaires pour leur permettre de sortir de leur situation précaire. Le CPAS a créé une épicerie sociale et un atelier de transformation des aliments.

Des ateliers culinaires et créatifs, permettant aux bénéficiaires de recréer des liens sociaux et de retrouver une certaine confiance en eux, ont été mis en place dès 2013. Ils ont connu un franc succès. Les bénéficiaires participent également activement aux projets culturels de Tubize.

Dans le cadre de ces ateliers culinaires et de l'épicerie sociale, un potager collectif a vu le jour à l'arrière du bâtiment du CPAS. Des bénéficiaires en décrochage se sont peu à peu repris en main. Le projet du potager s'intègre aussi donc dans le processus d'intégration sociale.

Le succès rencontré par ces ateliers motive les agents à continuer à les développer. La création d'un Service d'Insertion Sociale (SIS) sera l'une des priorités dans la mesure où cela permettrait de pouvoir bénéficier de subsides.

Le CAS souhaite développer les partenariats autour du Programme Wallon de Développement Rural (PWDR) « Vaches et bourrache », subsidié par la Région Wallonne et l'Union Européenne jusque fin 2021.

Pour les personnes proches d'un emploi :

Le contrat Article 60 permet aux bénéficiaires du RIS de retrouver le droit aux allocations de chômage mais surtout de se relancer activement dans le monde du travail.

Les personnes ayant pu obtenir un contrat Article 60 étaient 35 en 2012. Elles étaient 67 en 2018.

Les missions de l'assistant social qui suit les personnes sous contrat Article 60 deviennent nombreuses. C'est pourquoi, le CAS propose d'améliorer les partenariats plutôt que d'augmenter (à tout prix) le nombre de personnes sous contrat Article 60. Un immense travail a été accompli : évaluations régulières, échanges fructueux entre les associations partenaires et le CPAS, des échanges en interne avec la psychologue du CPAS. L'objectif prioritaire sera de continuer cette amélioration et de permettre une transition plus adaptée vers le monde du travail en fin de contrat.

« Un job à ta porte », Salon de l'emploi organisé par les communes de l'Ouest du Brabant-Wallon, pourra contribuer à cet objectif. Les assistants sociaux accompagnent les usagers suivis dans le cadre de l'ISP. Il serait intéressant de les préparer pour les entretiens lors des rencontres avec de potentiels employeurs : jeux de rôle, mise en valeur de leur tenue vestimentaire, présentation, diction.

Le Centre d'Insertion SocioProfessionnelle (CISP) « Parfums du Monde » répond de manière presque immédiate aux demandes de recherches d'emploi dans le secteur de l'HORECA. Le restaurant pédagogique a déménagé au centre de Tubize. Cette nouvelle implantation a eu un impact très positif sur l'ensemble de l'équipe mais aussi sur la population qui peut bénéficier d'un service « restaurant » pour un prix raisonnable. Le suivi des stagiaires a été amélioré, leur nombre a augmenté ainsi que la capacité d'accueil du public. Le CAS souhaite la poursuite de ce projet, sa stabilisation et son amélioration tout en restant attentif à l'opportunité d'achat du bâtiment.

4. Garantir l'accès au logement pour tous.

Trouver un logement décent et accessible financièrement est devenu un problème extrêmement préoccupant pour beaucoup de Tubiziens.

Le CPAS a créé dès 2009 un service dédié au logement. Sa mission est d'accompagner les personnes précarisées en attente d'un logement et/ou sans abri. Le but est de les aider dans les démarches leur permettant d'être locataire d'un logement salubre avec un loyer accessible.

Ce service permet d'inscrire les demandeurs auprès de l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon et de la Société d'Habitations Sociales « Roman Païs ». Les assistants sociaux les aident également à trouver une maison d'accueil, un logement d'urgence ou leur donnent la possibilité de loger dans un logement de transit géré par le CPAS. Les assistants sociaux assistent les locataires dans le cas où ils rencontrent des difficultés avec leurs propriétaires.

La demande grandissante et les besoins augmentant sans cesse, le CPAS a fortement développé le service durant ces dernières années.

Le service logement compte actuellement deux assistants sociaux et deux éducatrices. Le nombre de logements loués par le CPAS est de 34.

Les éducateurs restent attentifs au suivi des locataires. Des visites à domicile ont lieu régulièrement. L'objectif est de permettre aux bénéficiaires de se prendre en charge et d'accéder à leur propre logement.

La situation très précaire des usagers du service logement impose un suivi transversal. De nombreuses rencontres avec les différents assistants sociaux du service social général ont lieu. Et ce, afin d'envisager l'évolution du bénéficiaire dans sa globalité. Souvent, la problématique du logement laisse apparaître d'autres problèmes : mauvaise gestion, manque de formation, emploi, etc.

Le CAS estime qu'il est important de maintenir le personnel d'encadrement du service logement et de garder au moins le même nombre de logements mis à disposition par le CPAS.

Le CAS souhaite que le CPAS reste attentif à d'éventuels nouveaux projets, en collaboration avec d'autres CPAS comme une maison d'accueil.

Le CAS insiste pour que le CPAS puisse élargir l'offre de logements d'urgence, telle que prévue par la Ville lors de la rédaction du plan d'ancrage.

5. Aider à la gestion budgétaire et financière des usagers du CPAS.

Au vu des difficultés de gestion rencontrées par un nombre important de nos bénéficiaires, il convient de poser la loupe sur ce type de difficultés. Les assistants sociaux accompagneront les usagers et les conscientiseront grâce aux ateliers « Trucs et astuces », ateliers créatifs qui visent à favoriser les gestes écologiques au quotidien. Le but est de les aider à gérer plus efficacement leur budget.

6. Communiquer efficacement et de manière bienveillante.

La communication vers nos partenaires et nos usagers :

L'annuaire social est édité annuellement depuis 2014. Cet outil qui reprend les coordonnées des associations et des services tubiziens est très utile.

Il est clair, précis et facilement utilisable. Chaque année, l'annuaire est remis à jour. Le CAS souhaite continuer à éditer une mise à jour régulièrement.

Un article de fond spécifique au CPAS et informatif est envoyé au service com de la Ville avant chaque parution du 1480. Le citoyen peut dès lors s'informer via le bulletin communal. Les articles rédigés sont courts et illustrés. L'objectif étant d'informer de manière très globale et de transmettre les coordonnées utiles.

Un agent du CPAS travaille actuellement à la refonte du site internet. Le CAS souhaite qu'il soit pratique, facile d'accès et interactif. Une page « news » serait alimentée fréquemment pour inciter le public à visiter le site et y puiser des informations. Des liens pourraient être insérés notamment en ce qui concerne les offres d'emploi et les news.

Le panneau signalétique à l'extérieur du bâtiment doit être renouvelé. Comme précédemment, la signalétique pourra être repensée durant les ateliers en collaboration avec les bénéficiaires. L'objectif est de donner une image positive du CPAS et d'offrir un cadre accueillant aux usagers et au personnel.

La nouvelle législation européenne concernant le respect des données individuelles à caractère privé entrave quelque peu les échanges d'informations.

Cependant, le CPAS doit s'y conformer et un DPO commun avec la Ville sera engagé. Il réalisera un inventaire et établira des règles à respecter concernant les données à caractère personnel.

Communication en interne :

Différentes initiatives ont été prises pour améliorer la communication entre agents. Il est clair que leur motivation passe par la reconnaissance de leur travail et de leur personne. Communiquer positivement tout en pointant les améliorations à apporter devient l'objectif principal du management des responsables des différents services.

De nouvelles réunions ont été mises en place afin d'améliorer la communication et surtout de planifier les différentes demandes propres à chaque service. Un retour de ces rencontres auprès des autorités permet également une meilleure gestion et éclaire les décisions à prendre.

Un processus clair d'évaluation a été mis en place et des rencontres ont lieu régulièrement. Cela permet d'adapter les objectifs. C'est aussi un moyen de communication efficace qui établit des contacts entre les agents sur base d'objectifs identiques.

Le CAS souhaite que chaque agent puisse se former régulièrement de manière adaptée.

Dans ce cadre, il serait intéressant de continuer à proposer la formation « Process Com » à tous les membres du personnel.

Conclusion :

Les balises en termes d'objectifs ont été fixées depuis quelques années déjà. Le nouveau CAS est fort des expériences passées. Cette Déclaration de Politique Sociale s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du PST du CPAS.

Il semble primordial de se limiter aux objectifs importants et réalisables avant de se lancer dans de nouveaux projets qui décourageraient les agents. Le travail durant ces dernières années a été conséquent. Il convient de stabiliser les projets déjà initiés.

Une évaluation régulière du PST sera faite de manière bienveillante et constructive entre l'administration et les organes politiques.



Frédéric JADIN

Président du CPAS de Tubize
02 391 08 25
Frederic.jadin@cpas-tubize.be